
Notes de technique

2. Sur l'emploi de diverses encres pour l'étiquetage des collections

par le Dr René MAIRE

On a bien souvent signalé les inconvénients des encres à base de couleurs d'aniline, particulièrement de l'encre violette à base de violet de méthyle ou de substances analogues. Ces inconvénients sont particulièrement grave lorsque ces encres sont employées pour l'étiquetage des collections scientifiques. Lorsque l'on empoisonne les plantes d'herbier avec la solution alcoolique de chlorure mercurique usuelle, les étiquettes sont exposées à être mouillées et plus ou moins complètement décolorées. C'est ainsi que nous avons trouvé dans l'Herbier BATTANDIER, que nous incorporons actuellement à l'Herbier de l'Afrique du Nord de l'Université d'Alger, d'assez nombreuses étiquettes rédigées avec des encres rouge, bleue, verte, violette devenues illisibles ; quelques unes avaient été refaites par BATTANDIER, mais parfois il avait noté « étiquette décolorée par le sublimé » avec une indication vague suivie d'un point d'interrogation. Nous avons de même vu dans l'Herbier Cosson, au Muséum, toute une série de précieux exsiccata américains rendue totalement inutilisable par suite de la décoloration des étiquettes. On sait, d'autre part, que la lumière, même diffuse, altère plus ou moins rapidement ces encres, ce qui les rend impropres à la confection des étiquettes d'objets conservés en vitrines.

Il n'y a pratiquement qu'une seule encre sur laquelle on puisse compter pour résister à l'insolation, à l'immersion dans la solution alcoolique de chlorure mercurique et aux autres causes d'altération qui peuvent se présenter dans la manipulation et l'étude des collections (1). Cette encre

(1) On peut objecter que l'encre violette ordinaire se conserve fort bien à l'abri de la lumière, et qu'on peut effectuer les empoisonnements en mettant de côté les étiquettes et en les replaçant avec les plantes après l'opération. Et en effet, nous devons reconnaître que des étiquettes

est l'encre de Chine, dont le pouvoir colorant est dû à des particules extrêmement fines de noir de fumée, c'est-à-dire de carbone inaltérable dans tous les cas où son support n'est pas détruit. C'est la seule encre que nous employons pour l'étiquetage de nos collections.

L'emploi courant de l'encre de Chine ne s'est pas généralisé, d'une part à cause de son prix assez élevé, d'autre part parce qu'elle encrasse très rapidement les plumes. Le premier inconvénient est peu important pour l'étiquetage des collections, la quantité d'encre de Chine nécessaire étant relativement faible; le second peut être évité très simplement. Nous plaçons à côté de chaque encrier à encre de Chine un mouilleur dont l'éponge est maintenue continuellement imbibée d'eau distillée; on prend très vite l'habitude de laver rapidement sur l'éponge la plume chaque fois qu'on s'en est servi; et dans ces conditions les plumes, que l'encre de Chine n'oxyde pas, durent aussi et même plus longtemps qu'avec les encres ordinaires du commerce plus ou moins fixes et inaltérables. Si l'encre de Chine est trop liquide et a tendance à couler trop vite de la plume, l'addition d'un peu de gomme arabique l'amène facilement à la consistance voulue.

L'éponge du mouilleur doit être imbibée d'eau distillée ou d'eau de pluie et non d'eau ordinaire; celle-ci, plus ou moins calcaire, incruste rapidement la surface de l'éponge et rend le lavage de la plume difficile.

à l'encre violette âgées de 50 ans, conservées à l'abri de la lumière, sont en parfait état; mais l'éloignement des étiquettes pendant l'empoisonnement compliqué et allonge le travail, expose à des erreurs lors du remplacement des étiquettes, et, d'autre part, il est bien souvent nécessaire d'empoisonner les étiquettes elles-mêmes, si l'on ne veut les voir transformer en dentelle par les *Lepisma*.